

N°762

05 Mai 2017
Notre courriel :
ufc@cgt-fapt.fr

FLASH
CADRES



FLASH
CADRES

Pas de démocratie sans progrès social !

Cet entre-deux tours de l'élection présidentielle installe l'idée que le débat citoyen peut une nouvelle fois se traduire par un face à face entre l'extrême-droite et le candidat ayant fait de sa qualification au second tour un référendum d'adhésion à son programme. La majorité des suffrages exprimés au premier tour s'étant portée sur les candidat-e-s éliminé-es, ce face à face apparaît aux yeux d'une large partie de l'opinion comme une séquence étriquée d'une campagne ayant donné peu d'espace aux enjeux sociaux.

Pour autant, ce premier tour a témoigné d'un rejet des politiques libérales et à l'instar des manifestations du 1^{er} mai de bon niveau, il peut constituer un point d'appui pour les mobilisations à venir.

En effet, appeler clairement à battre l'extrême-droite et à faire en sorte que son score soit le plus bas possible ne doit pas nous exonérer de poursuivre le débat sur le lieu de travail, tant la responsabilité des stratégies de nos entreprises est évidente dans le contexte politique que nous connaissons. Citons parmi les éléments les plus criants : La non-reconnaissance des qualifications, les services publics abîmés, les suppressions d'emplois, le mal être au travail et pour faire passer le tout l'instrumentalisation des cadres au moyen d'une vision périmée de leur rôle et de leur mission. Alors disons-le, ne nous résignons pas dimanche à la signature d'un chèque en blanc et construisons ce troisième tour social dans lequel les cadres ont eux-aussi leurs revendications à faire entendre, loin de toute forme de résignation.



Branche Poste

Un peu de sérieux !

« Répondre aux besoins clients », « professionnaliser la filière », « s'adapter aux nouveaux outils », etc... A la Direction Opérationnelle Paye et Personnel du Courrier on ne s'y retrouve pas. Diversification des tâches, accroissement de la charge de travail, recherche de productivité : toujours plus au détriment du personnel, sans moyen supplémentaire. Dans ce projet de réorganisation, rien en matière de reconnaissance pour le personnel, rien sur les parcours professionnels, sur la finalité du travail. La direction affiche sans complexe qu'il n'y a pas de « projet clé en main » et nous confirme que « l'alignement de la DO2P se fait dans le cadre des projets menés par la BSSC sur l'Excellence organisationnelle et managériale ».

De qui se moque-t-on ? Mais la mobilisation continue : signez la pétition CGT pour reprendre notre avenir en mains !

Le « je » devient « nous »...

Dans le contexte que nous connaissons, il y a une tendance encourageante : de plus en plus de cadres de La Poste choisissent de rejoindre la CGT. Et si cette trajectoire se vérifie dans plusieurs métiers où l'action collective a été visible dans la dernière période (les conseillers bancaires et les encadrants courrier...), ce mouvement ne se cantonne pas à ces activités.

En s'appuyant sur les points forts de la proximité et fidèle aux valeurs de la CGT, l'Union Fédérale des Cadres inscrit sa démarche dans la défense collective de celles et ceux qu'elle représente sans que cela soit contradictoire avec la défense des situations individuelles. Et c'est cette disponibilité à échanger partout sur ce que vivent les cadres au quotidien, à trouver des militants cadres de la CGT issus d'une forte diversité de métiers qui permet de libérer la parole et ainsi exprimer les attentes du plus grand nombre.

Branche Télécoms

Pas de paraphe CGT

L'accord salarial à Orange a été signé par la CFDT et FO. La CGT ne l'a pas signé car les mesures de cet accord sont très éloignées des revendications du personnel, et de la notion que la CGT se fait du partage des richesses. Pour les cadres, c'est rien de plus, en mesure collective, que l'ancien, alors même que Stéphane Richard nous a tous remerciés pour l'investissement de chacun en 2016 ! Seule l'augmentation managériale individuelle a augmenté ... de 0,1%, et elle ne concerne que 20% des cadres.

Rien pour des niveaux d'embauche et des grilles salariales qui doivent prendre en compte les qualifications et les compétences.

La CGT ne peut apposer sa signature que sur des accords répondant aux revendications du personnel. Elle ne se résout pas à signer pour le « moins pire » !

Zéro !

Chez SFR Distribution, la négociation salariale est achevée. Le projet de la Direction porte sur la revalorisation des salaires en dessous de 26000 € bruts/an pour les salariés des fonctions supports (siège), l'augmentation du montant des tickets restaurant qui passeraient à 8.97 € pour tous et le maintient, pour 2017, des chèques CESU famille et handicap. Une prime de 1800 € serait accordée aux salariés ex-SFD des Fonctions Support siège. Enfin, l'assistante sociale serait désormais à temps plein... La direction, sans complexe, explique que le « coût » du plan de départ volontaire pour le groupe SFR, ne lui permet pas d'augmenter les salaires (oups !).

La CGT considère que c'est justement dans cette période difficile que l'investissement des salariés de SFR Distribution doit être reconnu par une augmentation collective et des promotions!

Fédération des Activités Postales et de Télécommunications CGT

Union Fédérale des Cadres

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex - Tél : 01 48 18 54 30 - Fax : 01 48 59 25 22

Courriel : ufc@cgt-fapt.fr - Pages UFC Retrouvez-nous sur notre site : <http://www.cgt-fapt.fr> espace Cadres

Échos

Promesse ?

Mme El Khomri a reçu le 19 avril une intersyndicale CFTC-CFE-CGC-CGT-FO-

Solidaires-UNSA des collaborateurs parlementaires pour réclamer un statut professionnel et la procédure du licenciement pour motif économique en fin de mandat, au lieu du licenciement pour motif personnel.

Quelques 2 000 collaborateurs travaillent à l'Assemblée Nationale, 1 000 au Sénat. Près de 1 300 risquent d'être licenciés en raison du renouvellement des assemblées cette année.

La ministre a expressément demandé à la Direction Générale du Travail d'apporter une réponse précise aux syndicats d'ici la fin de la semaine dernière (*sic*), notamment sur la légitimité de la procédure de licenciement pour motif économique.

Obtiendra-t-on une réponse avant son propre « licenciement » ?

Emploi

Prévisions en hausse

Selon une étude de l'Association Pour l'Emploi des Cadres (Apec), l'amélioration de l'emploi des cadres s'est confirmée au premier trimestre en France. Toutefois la prudence reste de mise pour les prévisions de recrutements des entreprises au deuxième trimestre.

59% des entreprises interrogées ont recruté au moins un cadre au cours des trois premiers mois de l'année, soit quatre points de plus qu'un an auparavant, « un niveau parmi les plus élevés depuis la création du baromètre trimestriel ». « Ce haut niveau semble installé, puisque cela fait maintenant quatre trimestres que cet indicateur est au moins égal à 57% ».

Pour l'Apec, « ces bons résultats sont en phase avec la tendance haussière des recrutements » annoncée dans ses prévisions pour 2017 publiées en février.

Diplôme, la clé de l'embauche

Toujours selon l'Apec, les diplômés de l'enseignement supérieur de la promotion 2015 ont réussi pour 82% d'entre eux à trouver du travail l'année suivant leur sortie d'études après l'obtention d'un diplôme Bac +3 ou plus. Cela prouve que « le diplôme reste le meilleur passeport pour une insertion rapide sur le marché du travail, qui plus est pour l'emploi pérenne ».

53% des Bac +5 (ou plus) occupaient un poste de cadre et 55% bénéficiaient d'un CDI. Pour les Bac +3 et +4, seulement 9% étaient cadres et 45% disposaient d'un CDI. Leur rémunération médiane était plus faible : la moitié d'entre eux gagnait plus de 21 600 € bruts annuels, quand la moitié des Bac +5 et plus touchait un salaire supérieur à 28.000 €. Avec la CGT, revendiquons un vrai salaire supérieur au plafond de la Sécu (39.228 €) pour tous les cadres.

International

Peace for all

Jeudi 13 avril, les Etats-Unis ont largué en Afghanistan la plus puissante bombe non nucléaire jamais utilisée, « la mère de toutes les bombes ».

Voici quelques jours, le président américain Donald Trump décidait unilatéralement, sans mandat international ni mandat du Congrès américain, de bombarder une base militaire syrienne.

Dans la foulée, les Etats-Unis envoyaient une armada aéronavale en direction de la Corée du Nord, à laquelle ils menacent aujourd'hui de s'attaquer.

Pourtant, la violence n'est jamais une solution et nul n'a oublié la guerre d'Irak, déclarée en 2003, à partir d'un mensonge d'Etat, par une coalition menée par les Etats Unis.

Aussi, La CGT réaffirme-t-elle son engagement pour le désarmement et la paix.

Peace for all !

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr espace Cadres

Échos

La démocratie comme bouclier

Après l'attentat survenu aux Champs Elysées à Paris le 20 avril 2017, la CGT tient à témoigner son soutien et sa solidarité à la famille du policier mortellement touché ainsi qu'à ses collègues, gravement blessés.

Face à cet acte odieux, La CGT ré-affirme que seule la démocratie peut servir de bouclier face à la haine et à la barbarie.

Il faut combattre toute tentative d'opposition entre citoyens.

Les résultats du premier tour des élections présidentielles confirment les risques pour la démocratie, les droits des salariés et des citoyens. Les valeurs de solidarité, de fraternité et de paix sont essentielles et doivent être défendues au quotidien.

Entreprise

Travailler plus pour Travailler plus

Le groupe naval DCNS signe un accord avec la CFDT et la CGC, en revenant sur sa promesse de signer avec au moins 3 syndicats représentatifs ! CGT et Unsa ont décidé de ne pas signer ce « Pacte industrie et social ».

Ce nouvel accord d'entreprise prévoit une hausse du temps de travail et 2200 recrutements sur 4 ans.

La CGT dénonce le déséquilibre vie professionnelle/vie privée et le mépris de l'organisation du travail. Faute d'ouvriers en nombre suffisant, l'augmentation du temps de travail ne permettra pas de répondre aux besoins de l'entreprise en termes de capacité de production. D'ailleurs, des décisions de sous-traiter certaines tâches ont déjà été prises.

La CGT réaffirme qu'une véritable politique industrielle, avec de meilleures conditions de travail, passe par des embauches et les 32 H !

Au revoir et ... adieu !

A l'occasion de la réorganisation de son siège, qui va se solder par la suppression de plusieurs centaines de postes, dont 416 en France, la CGT exige de la direction d'Engie la garantie de l'absence de départs contraints.

Car de tels plans se terminent souvent mal, et il existe un risque majeur de pression managériale pour forcer la main des salariés.

Faute de départs en nombre suffisant, il est aussi à craindre un plan de licenciements secs.

La CGT conteste aussi un plan d'une telle ampleur alors que l'actuelle organisation du siège date d'un an, et a été présentée l'année dernière comme efficace pour piloter les 24 entités opérationnelles mises en place début 2016.

Égalité

Les grandes écoles cultivent l'inégalité

Le dernier rapport de l'observatoire des inégalités pointe les grandes écoles dans l'élitisme social. Certaines ont ouvert des filières qui devaient intégrer des élèves issus d'établissements moins favorisés. Mais cela n'a eu aucun impact au niveau global et sert surtout d'outil de communication.

Désormais, l'accent est mis sur l'augmentation de la part d'élèves boursiers, avec la même absence d'impact car une partie de ces boursiers appartient aux classes moyennes et dispose de bourses de très faible niveau. Ainsi Sciences po Paris affiche 30% d'étudiants boursiers mais seulement 11% sont d'origine populaire. La faible représentation des enfants de milieux populaires est choquante et l'hypocrisie sur « l'ouverture sociale » est totale. Les catégories les plus favorisées disposent toujours de filières spécifiques, taillées sur mesure et dotées en moyens.